



LA GAZETTE DES SAINT-LEGER



DANS CE NUMÉRO N° 7

FOCUS

Saint Léger de Balson (33)

DANS LE RETRO

Villard Léger (73) : quand on tuait le cochon

VUES RECENTES

Saint Lager Bressac (07)

NOS BLASONS

Nos blasons : les 3 suivants (par département)

LÉO SE DÉCLINE

Défilé de mode de Léo et Léote

NOS RETROUVAILLES

13e rassemblement : 2023 à Saint Léger sous Cholet (49)

LA ROSE SAINT-LEGER

Son baptême, ses récompenses, ses photos, son bon de commande

POUR NOUS COMMUNIQUER VOS INFORMATIONS



assostleger@orange.fr



facebook.com/assostleger



POUR VISITER LE SITE

www.stleger.info

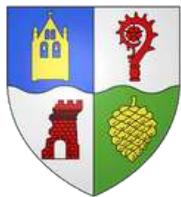
Prochaine date à retenir :

Pentecôte 18-19 mai 2024

Assemblée générale

Saint Léger de Montbrun (79)

Saint Léger de Balson (33)



Région : Aquitaine, aujourd'hui Nouvelle-Aquitaine, Département de la Gironde, Arrondissement de Langon, Canton des Landes des Graves, Communauté de communes du Sud Gironde Langon et Bazas à 25 km, Bordeaux, Mont de Marsan et Arcachon à 60 km

Sent Lugèir de Balion en gascon, **St Léger de Balson** est un village des **landes bazadaises** où se situe la forteresse médiévale de Castelnau de Cernès. Il conserve de cette époque une **église** intéressante par ses fresques, des dévotions particulières et une **fontaine miraculeuse**. Le village est situé sur la D3, de Villandraut à Saint Symphorien, qui est l'itinéraire favori du Bazadais vers les plages de l'océan. Accessible par la A 62 (Entre-Deux-Mers). La **piste cyclable** de Villandraut à Mios, qui emprunte le tracé de l'ancienne voie ferrée locale, en usage pour l'exploitation forestière, à travers la forêt landaise, passe à proximité du village.



Des personnes viennent de la France entière pour récupérer l'eau guérissante de la **fontaine Saint Clair**. La légende raconte que cette eau **guérit les maladies des yeux, des dents et des enfants**.



351 habitants en 2019 sur 3 804 ha (dont 3 460 ha en forêt) : ce sont les **Lugariens**. Population assez jeune, en légère augmentation depuis les années 1970. Il y avait toutefois plus de 400 habitants en 1900.

<https://www.stleger.info/les72StLeger/region8/33a.htm>

Toutes les autres informations sont accessibles sur le site des
SAINT LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS



Ruines de la forteresse de Castelnau de Cernès (XIII^e siècle), elles se dressent dans un cadre romantique, avec ses dépendances et son moulin entouré par les eaux de la Hure et par un étang où se mirent les frondaisons de nombreux feuillus. Malgré son état de ruine avancé, ce château unique en Gironde est remarquable par sa **triple enceinte concentrique** et sa **forme elliptique**. Les murailles s'élèvent plus on avance au coeur de la place, dominée par le donjon. Aujourd'hui on regrette le temps de la chevalerie car, maintenant, seuls les merles y trouvent refuge... Mais des projets de rénovation pour visites sont en cours.



Chaque année au mois de juin, les lugariens fêtent **le pain** ! "Autour du **four à pain massif et ancestral** qui trône derrière l'école, un boulanger vient transmettre son savoir-faire en faisant participer les enfants. Un repas est organisé le midi, animé par des groupes de musique, et pour finir en beauté : c'est concours de pétanque (rires)."



Animations

Chemins de longue randonnée, pétanque, pêche dans la Hure et le Ballion (truites, anguilles, vairons), équitation, chasse.

Fête du pain (fin mai - début juin). St Léger de Balson accueille **chaque année une des 7 épreuves du championnat de France de courses motocyclistes d'endurance sur sable "l'Endurance des lagunes"**





Villard Léger (73)

Région : Rhône-Alpes - Département de la Savoie - Arrondissement de Chambéry

Communauté de communes du Gelon et du Coisin



Une tradition : quand on tuait le cochon



Tout débutait au printemps ou au cœur de l'été ; en effet, les grosses maisons possédant une truie pouvaient bénéficier d'une portée qui leur permettait de **vendre les porcelets** dès sevrage ou dans l'été lorsqu'ils atteignaient 50/60 kg.

Les familles se rendaient à **la foire de La Table** le 16 août, au lendemain de la vogue (fête patronale de l'Assomption), pour commencer les **tractations** avec les négociants de La Combe de Savoie (Morero ou Dominici). Ces derniers arrivaient de bon matin avec leur camionnette et entamaient des **discussions** avec les acheteurs qui duraient souvent toute la matinée. L'affaire réglée, **la bête regagnait sa souille** et devenait l'objet de toutes les attentions par le propriétaire : adaptation progressive à la nouvelle nourriture composée essentiellement de **pommes de terre, farine de maïs et d'orge, verdure (feuilles de betteraves)**.

Tous les deux jours, il fallait cuire une pleine chaudière car l'animal avait bon appétit ! Il allait être **engraissé pendant 4 à 5 mois**. A quelques semaines du sacrifice, l'alimentation traditionnelle était améliorée par un **apport de châtaignes** afin de donner une texture et un **meilleur goût à la viande**.

Puis arrive le jour du sacrifice et **ses préparatifs** : Faire gonfler l'auge, nettoyer l'échelle, la chaudière pour l'eau chaude, aiguiser les couteaux et la scie, préparer les baguettes d'osier pelées, la romaine, les tenailles la poêle et le seau, la pompe, les chaînes, les tabliers, les torchons, les cordes, la paille, les crochets...



La veille, la bête mise à la **diète** était prête. Apprêtée par le tueur, les pattes entravées, maintenue par 3 hommes forts, elle **serait saignée** dans les couinements. La maîtresse de maison **récupérait le sang** dans une poêle, le versait dans un seau, aussitôt brassé par un aide en y ajoutant un peu de vinaigre. Puis, le dernier soupir rendu, la bête était **pesée avec la romaine** suspendue à une barre maintenue par les épaules de deux costauds, puis placée dans l'auge pour être **blanchie** à l'eau très chaude.

Une fois le crin enlevé à l'aide de vieilles cuillères à soupe et à la chaîne, les ongles retirés, l'animal était **placé sur l'échelle** installée sur l'auge et arrosé à l'eau froide pour **être rasé** par le spécialiste. Ensuite, suspendu à une poutre, il était **éviscéré**, les **abats sélectionnés** et la **tête retirée**. Ensuite on procérait au **partage en deux** à la scie. Après avoir placé les deux moitiés au frais, il fallait **nettoyer les boyaux** dans le ruisseau voisin, à l'eau glacée, après les avoir coupés à 1 mètre environ. C'est là que les baguettes d'osier servaient à les retourner pour les laver minutieusement et les racler. Chacun des épisodes était ponctué par de **bons canons de vin rouge chaud et sucré**.



Après cette brève nuit, il fallait tout remettre en ordre et préparer le matériel pour la **transformation** ; les **saloirs** passés à l'ail pour recevoir les côtes, les roulettes, les pieds, les jarrets..., la **machine à faire les "diots"** (souvent de marque Peugeot) pour **hacher et embêcher**. Ces préparations prenaient bien deux jours et le dernier travail serait **la mise en taupine** (jarre) dans l'huile des **diots** (saucisses) après séchage. La graisse était fondue pour obtenir le **saindoux** qui serait utilisé pour les frites ou en tartine saupoudré de sel fin, puis on récupérerait les **grattons** pour les consommer légèrement salés. Et on ne parlait **pas de cholestérol** ! Voilà comment la **réserve de protéines** était constituée pour l'année dans chaque famille.

Vers **20 heures**, après le passage du fruitier, les **invités arriveraient**. La table serait dressée avec ce que la maison comptait **de plus beau** : nappes et serviettes brodées, assiettes de porcelaine et les couverts de la ménagère ! Le repas débutait par le **pot au feu**, un énorme **morceau de lard** qui avait gonflé à la cuisson, accompagné de raves, poireaux, pommes de terre, carottes... Quelques-uns s'avaient une assiette de **bouillon couvert d'yeux gras** ! Puis suivait la **fricassée** accompagnée de cardons et de céleris. Puis arrivait le **rôti** (le filet mignon) avec une **salade**, **le fromage** (tome, beaufort et Saint Marcellin au marc). Enfin les **desserts** : la crème au chocolat et les œufs à la neige. Dans certaines familles, on se mettait à **faire le boudin** alors que la nuit était bien avancée. Et enfin chacun regagnait sa demeure, heureux, serein, repu, le pas un peu lourd mais prêt à revenir le lendemain donner un nouveau coup de main pour **détailler**.



Saint Lager Bressac (07)

Région Rhône-Alpes - Département Ardèche - Arrondissement de Privas

Canton de Chomérac - Communauté de communes Ardèche-Rhône-Coiron (CCARC)



Les photos qui suivent datent de 2013 et 2014 et sont signées Henri Miler, de St Lager Bressac. Depuis 2008, Henri a sillonné la France, la Belgique et la Suisse à la découverte des 73 "Saint Léger".



<https://www.stleger.info/les72StLeger/region7/07.vuesrecentes.htm>

Toutes les autres informations sont accessibles sur le site des SAINT LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS

Nos blasons

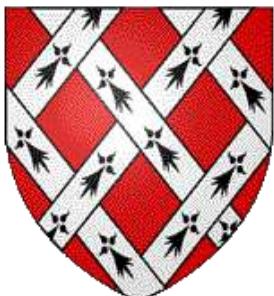
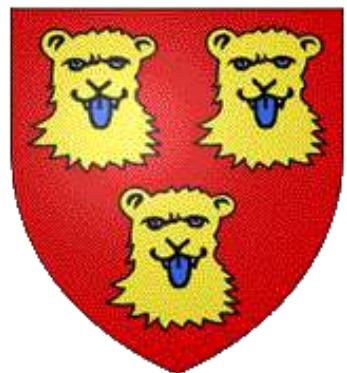
Ayant découvert les 73 Saint Léger et le réseau d'amitié qui unissait les villages et hameaux portant le nom de Saint-Léger ou l'un de ses dérivés -dont certains ont été rendus difficilement reconnaissables à cause d'une corruption du langage- nous avons essayé d'étudier s'il existait un ou plusieurs points communs entre les différents blasons dont s'honorent les communes.
Sur ces 73 "Saint-Léger", nous avons repéré 40 blasons. Nous allons les étudier dans l'ordre des codes postaux.



Saint Léger (62)

De gueules à trois têtes de léopards d'or lampassés de gueules.

Le dessin de gauche provient d'un armorial du XVII^e siècle. Ce sont les armes de la famille de Carnin qui obtint cette seigneurie par mariage et marqua le territoire de son empreinte jusqu'au XIII^e siècle.



Sus-Saint-Léger (62)

De gueules fretté de six pièces d'hermine

Ces armes ont été relevées par l'érudit Roger Rodière au début de ce siècle.



Mont-Saint-Léger (70)

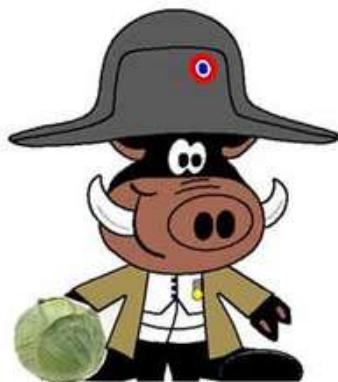
Parti : d'argent à la croix ancrée de sable et de gueules à trois merlettes d'argent posées 3 et 2.

La croix ancrée, sur l'un des deux écussons gravés au dessus du portail de l'église, rappelle les armoiries de la maison de Mont-Saint-Léger. Par contre, nous n'avons pas trouvé l'origine des merlettes.



Natacha a aussi dessiné Léo ramoneur pour nos **amis savoyards (St Léger et Villard Léger)**, tous deux en Savoie).
Merci, Natacha !

Voilà 2 Léo en **titis parisiens**, dessinés par Natacha, des Amis de Léo de **La Chapelle-Iger** (Seine et Marne)



2023 - c'est la naissance de Léo de St Léger de la Martinière, sur la route de Compostelle

Et voici "NapoLéo", la mascotte des Amis de Léo de St Léger sous Brienne (Aube)

"Napo", car Napoléon Bonaparte (1769-1821) a passé une partie de sa jeunesse (1779-1784) à l'école royale militaire de Brienne. Et si Léo est aussi "chou", c'est que cela fait un siècle qu'on cultive ce légume dans le Brienois. L'Aube est le 2e producteur français de choucroute, derrière le Bas-Rhin.



2023, c'est aussi celle du Léo (révolutionnaire) de St Léger de Balson

<https://www.stleger.info/asso/passeport.htm>

Toutes les autres informations sont accessibles sur le site des SAINT LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS



Saint Léger sous Cholet (49)

13e Rassemblement 27/28 mai 2023



Après une si longue absence... Saint-Léger sous Cholet (Maine et Loire) était vraiment très heureux de nous accueillir à la Pentecôte 2023, les 27 et 28 mai, pour le 13e Rassemblement des Saint Léger de France et d'Ailleurs

Programme du samedi 27 mai

- 8h à 10h30** : Accueil des participants, installation des stands des Saint-Léger
- 10h30 à 12h30** : Ouverture officielle du 13e rassemblement ; Baptême de la rose Saint Léger, Chanson des Saint Léger, Vin d'honneur musical
- 12h45 à 14h** : Déjeuner
- 14h15** : Départ pour les excursions : 3 circuits Cholet (musée du Mouchoir), Maulévrier (Parc oriental) Tiffauges (Château de "Barbe Bleue")
- 18h15** : Prise de possession des logements, Exposition des panneaux de 1993/1994
- 19h à 20h30** : Ouverture des stands
- 20h45 à 2h** : soirée festive & dîner

Programme du dimanche 28 mai

- 9 h** : Départ des randonnées pédestres, circuit vélos, concours de pêche, concours de pétanque et initiation au jeu de palets, Assemblée générale pour les délégués, Messe à 11h pour ceux qui le souhaitent
- 11h45 à 13h15** : Ouverture des stands
- 13h30 à 15h30** : Déjeuner & résultats de la 11e tombola géante des St Léger, animations "les Zazoux"
- 15h30** : Olympiades inter Saint Léger
- 18h** : réalisation d'une carte de France humaine, comme en 1996 (mais sous le soleil cette fois-ci !)
- 19 heures** : Vin d'honneur musical, remise des cadeaux, remise de la clé au futur organisateur, soirée festive & dîner dansant

article du Courrier de l'Ouest paru le 21 mars 2023 :

Initialement programmé en 2021, le **25e anniversaire des Saint-Léger de France et d'ailleurs** a dû être reporté en raison de la pandémie. Il sera célébré dans la commune de la couronne choletaise les 27 et 28 mai prochains, à l'occasion du **13e rassemblement des villages porteurs du nom de Saint-Léger**. De nombreux aménagements ont été réalisés pour l'événement, notamment dans le **quartier de la gare (fresque, plantation de rosiers "Saint-Léger"....)**. "Il faut remercier les agents de la ville qui ont fait et continuent de faire un travail considérable", insiste Christophe Ripoche, l'instituteur à la retraite qui a été à l'initiative, avec ses élèves (CM1), **dès 1993, de l'idée de fédérer** les Saint-Léger de France et d'ailleurs. Pendant ces deux journées, des repas sont prévus midi et soir. Déjà plus de 400 convives représentant 30 Saint-Léger ont annoncé leur présence. "Les inscriptions pour les locaux vont débuter très prochainement. Elles seront satisfaites en fonction des places disponibles". Il reste quelques aménagements à réaliser, parmi lesquels **la pose de six panonceaux pédagogiques** (Qui est Léo ?, le bateau-lavoir, la famille Poirier dont Marie-Louise a été la dernière cheffe de la gare, le Landreau, la Bâtisse et l'ancienne épicerie Gallard). La **fresque existante** sur l'un des murs du chemin de la Gare va être prolongée par six réalisations picturales. "Les six peintres bénévoles laisseront libre cours à leur imagination".

<https://www.stleger.info/asso/histoire2023.htm>

Toutes les autres informations sont accessibles sur le site des SAINT LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS

Saint Léger sous Cholet (49)

13e Rassemblement 27/28 mai 2023



Jean-Paul Olivarès, Maire de St Léger sous Cholet, sous un soleil radieux, souhaite la bienvenue à toutes et tous. Puis succèdent les discours de Guy MALBRAND, Président par intérim suivi par Christophe RIPOCHE.

Partie du discours de Christophe : ..."Vous êtes enfin arrivés, et pour certains de retour, **27 ans plus tard**, dans le berceau de ce qui est devenu, le dimanche 26 mai 1996, **l'association des 73 Saint-Léger de France et d'ailleurs**. Depuis, le bébé a bien grandi, biberonné qu'il a toujours été à l'amitié et à la fraternité. Je dis "enfin arrivés" car il ne vous aura pas échappé qu'il y a eu des 'blèmes, comme disent les jeunes, et que ce fichu Covid a empêché nos retrouvailles des 25 ans. Qu'à cela ne tienne : on les appellera tout de même "**nos retrouvailles des 25 ans**"!..."

Un grand merci aux Amis de Léo d'ici et tous les bénévoles sans qui rien n'aurait été possible, merci à la municipalité pour son soutien moral, financier et logistique, merci aux employés communaux pour leur dévouement, merci à nos partenaires et mécènes. C'est une grande fierté pour nous d'accueillir enfin ! le 13e Rassemblement des St-Léger de France et d'ailleurs. Nous avons voulu ménager des moments de découvertes, de complicités, d'émotions, à l'image de la vie qui va. Le week-end va passer bien vite, comme à chaque fois, comme la vie qui court, mais nous avons à chaque fois tant de plaisir à nous revoir. **Nous sommes une belle famille**".



Christophe RIPOCHE : "On cause des 25 ans de l'asso, mais il faudrait parler **en fait des 28 ans** si on en vient au tout début de l'histoire, lorsqu'en 1993-1994 mes élèves et moi-même avons recherché sur **Minitel** - pas Internet à l'époque dans les écoles ! - la liste des Saint-Léger pour écrire aux écoliers. **58 étaient apparus**. Le Minitel n'avait pas dépassé nos frontières, il n'avait pas songé aux communes où Saint-Léger est écrit à la fin, comme Boissy-Saint-Léger, pas plus aux déformations, comme Saint-Lager-Bressac, pas davantage aux anciennes communes absorbées par une voisine. **Quelle année riche ce fut !** Vous verrez l'exposition des **58 panneaux, restée dans son jus, que nous avions confectionnée avant l'été 1994**. Quel plaisir d'inviter à la fête, aujourd'hui, les têtes blondes qui ont participé à cette aventure ! **Elles frisent désormais la quarantaine** ou sont dégarnies, mais présentes ! Sur les 23 enfants de l'époque, que Gaëlle m'a aidé à retrouver de par le vaste monde, **9 sont ici aujourd'hui**, que j'invite à me rejoindre pour **recevoir des mains de Guy la médaille des St Léger**, bien méritée : outre Gaëlle, voici Marion, Pauline, Elodie, Claire, Aurélie, Adeline, Carl et Michaël. Kelly, qui travaille ce samedi, nous rejoindra demain. Vous verrez la photo de classe dans notre jolie salle des fêtes, et vous, jeunesse de France, vous redécouvrirez avec nostalgie, dans la salle de sport où nous irons tout à l'heure, le patchwork que vous aviez confectionné avec des mamans, dont celles d'Aurélie et Michaël. Vos prénoms sont écrits au dos".



Les 9 "anciens" élèves



<https://www.stleger.info/asso/histoire2023.htm>

Toutes les autres informations sont accessibles sur le site des SAINT LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS

Saint Léger sous Cholet (49)

13e Rassemblement 27/28 mai 2023



Pendant les discours : l'arrivée des cyclistes de St Léger de la Martinière (Deux Sèvres). un groupe de cyclos de St Léger sous Cholet est allé -amitié oblige- à leur rencontre.



Baptême de la rose Saint-Léger



Parrains , marraine (détail à la fin de la gazette)



Apéritif et repas (480 convives)



Les visites :

musée du textile et de la mode - Parc oriental de Maulévrier - Château de Tiffauges
(Château de Barbe bleue)

<https://www.stleger.info/asso/histoire2023.htm>

Toutes les autres informations sont accessibles sur le site des SAINT LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS



Saint Léger sous Cholet (49)

13e Rassemblement 27/28 mai 2023



Les stands des Saint-Léger : dégustations et découvertes



Christophe, Guy et Jean-Paul dévoilent la plaque anniversaire, sous l'œil intéressé de Jean-Claude

25^e ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION DES
Saint-Léger de France et d'Ailleurs



NÉE À SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET EN 1996



JOYEUX
25^E
ANNIVERSAIRE





Saint Léger sous Cholet (49)

13e Rassemblement 27/28 mai 2023



Dimanche 28 mai



Assemblée générale



Les activités matinales : pétanque, palets, cyclo, pêche, rando



*Carole VALENTIN
toute nouvelle
présidente de
l'association
présente le bureau*



Léger vrombissement dans le ciel : voilà le drone pour prendre la photo !



Les olympiades



Remerciements chaleureux aux membres qui ont quitté le bureau ces dernières années : Alain, Arnaud, Joëlle et Raph



et la soirée continue !

Remise de la clé à Nathalie Chauveau Saint-Léger le Petit (Cher) qui organisera le prochain rassemblement en 2025

<https://www.stleger.info/asso/histoire2023.htm>

Toutes les autres informations sont accessibles sur le site des SAINT LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS



La rose Saint-Léger



C'est **Serge Bassy**, de St Léger les Paray (Saône et Loire), qui en a eu l'idée. Il en parle lors de nos retrouvailles **2017 à St Léger La Chiésaz (Suisse)**. L'idée fait son chemin... Au cours de l'été 2017, des contacts sont pris avec les représentants d'une roseraie de l'Isère et lors de l'**AG 2018 de St Léger sous Brienne (Aube) la création est validée**.

La plante qui a retenu toute l'attention, issue des variétés Paul Bocuse et Monique Laperrière (créateur-producteur de roses), a les caractéristiques suivantes :



**rosier au feuillage vert foncé résistant aux taches noires
rose de couleur rose-orangée avec des pétales dentelés
bonne adaptation de la fleur en bouquets et en massifs
parfum de la rose entre 2 et 2,5 / 4, ce qui donne une note de discréetion.**



Il était important que notre rose soit représentative de tous les Saint-Léger. Il avait été décidé qu'elle aurait 3 "parrain-marraine" : 1 Français, 1 Belge et 1 Suisse.

Daniel Leclercq, originaire de Trith-Saint-Léger surnommé « le Druide », figure du football, ancien joueur de l'USVA et célèbre entraîneur du RC Lens, avait accepté d'être le parrain de la rose Saint-Léger, quelques mois avant son décès en 2019. Nous respecterons son accord et nos amis de Trith-St-Léger l'ont représenté, Jean-Pol de St Léger en Gaume (Belgique) et Erika de St-Léger la Chiesaz (Suisse) sont les deux autres parrain-marraine. La cérémonie officielle s'est déroulée en présence de Mr et Mme Laperrière, pépiniéristes créateurs.



Notre Rose Saint Léger a été présentée au **Concours International des Roses de Monaco au printemps 2021** par les **Ets Laperrière**.

Ce concours a ensuite été annulé en raison du COVID, mais les organisateurs ont voulu néanmoins faire participer le public de "La Roseraie Princesse Grace" en organisant un vote. Notre rose était répertoriée sous le nom de Hybride de thé - 12. A l'issue de ce vote, notre rose Saint Léger a reçu "**le prix Coup de Coeur**" du public.



<https://www.stleger.info/asso/larosesaintleger.htm>

BON de RÉSERVATION ROSIERS 2023

**à retourner par mail à rosier.stleger@gmail.com si possible le 07 octobre 2023
et au plus tard le 31 octobre 2023**

paiement à la livraison (13€/rosier), sur présentation de la facture

Coordonnées précises : Mairie ou Association ou Particulier (une seule entité par bon)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____

Mail _____

Nombre de rosiers réservés _____ x 13€ = _____ €

Signature _____

Cachet des mairies ou associations